



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUIÑ CHANTER - LA BANII DU CHANTIER

N° 1_Mars 2023

LYCÉE PUBLIC DE L'ELORN - LANDERNEAU

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 115 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, près de 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéen-ne-s et aux équipes qui les entourent.

GO POUR LES GRANDES MANŒUVRES AU LYCÉE DE L'ELORN !

Situé en centre-ville de Landerneau, le lycée de l'Élorn bénéficie d'un cadre bâti exceptionnel avec son cloître et sa chapelle datant du XVII^e siècle auxquels s'ajoute un ensemble de bâtiments classés. Aussi riche que soit ce patrimoine, l'établissement a besoin d'être modernisé pour, d'une part, répondre aux nouveaux référentiels pédagogiques et, d'autre part, étendre les capacités d'accueil du lycée de manière pérenne. Les 10 salles de classes modulaires, installées ces dernières années pour faire face à l'augmentation continue des effectifs, pourront ainsi être supprimées.

La Région Bretagne porte donc un vaste programme de modernisation du lycée de l'Élorn qui comprend plusieurs opérations : la construction d'un nouveau bâtiment relié au bâtiment C, dans la partie Sud Est de l'établissement, l'extension du service restauration, la réalisation de travaux de mise en accessibilité, le renouvellement du réseau internet, ainsi que la remise à neuf des systèmes de sécurité. La Région a délégué la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces

projets à SemBreizh.

Un nouveau bâtiment d'externat

La première étape du projet consiste à déplacer 4 des classes modulaires et à déconstruire le gymnase (bâtiment D) pour y construire le nouveau bâtiment d'une surface de 2 510 m² répartis sur trois niveaux. Il accueillera des salles d'enseignement général, les plateaux techniques de la formation ASSP "accompagnement, soin, service à la personne" ainsi qu'une salle de 300 m², en rez-de-chaussée, pour des activités sportives.

Un travail minutieux a été mené en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France pour que le nouvel ensemble s'intègre parfaitement avec l'existant. S'appuyant sur une ossature bois, les façades du bâtiment seront recouvertes d'un bardage bois au rez-de-chaussée et d'un parement minéral clair sur les étages. Une galerie de liaison le reliera au bâtiment C qui sera dès lors mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



© Emmanuel Pain

« En 2023, la Région Bretagne consacrera 300 M€ à la vie lycéenne, dont 110 M€ aux travaux dans les lycées. Une partie de ce budget sera dédié au lycée de L'Elorn où débutent des opérations d'ampleur. Notre volonté est d'offrir de bonnes conditions de vie et d'apprentissage aux jeunes breton-nes et aux équipes qui les encadrent. Et ce, en veillant à la performance financière et fonctionnelle des opérations, d'abord, pour réaliser au juste prix des équipements adaptés aux usagers. Mais aussi, à la performance environnementale des projets que nous portons.

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



Le nouveau bâtiment d'externat vu côté cour sera relié au bâtiment C (à droite de la perspective) par une galerie de liaison.

© Bouffé Architectes Associés



Entre le cloître et le nouveau bâtiment, les espaces extérieurs vont être végétalisés.

Un projet responsable

La Région s'attache à porter des projets respectueux de l'environnement, de la santé et du confort des usagers. Des projets qui soient aussi, tant au moment de leur construction que dans leur usage futur, économes en ressources.

Ainsi, avec sa forme compacte et son isolation performante, le bâtiment de deux étages n'aura que de faibles besoins en chauffage. L'apport de lumière naturelle privilégié permettra également de réduire les consommations d'énergie. Parallèlement, avec sa toiture recouverte de panneaux photovoltaïques sur une surface de 56 m² (puissance de 30 kWc), le bâtiment sera producteur d'énergie !

Toujours en vue de réduire l'empreinte carbone du projet, il fera appel à des matériaux biosourcés, en particulier le bois, et les travaux seront réalisés par des entreprises locales. Quant aux espaces extérieurs, ils seront végétalisés pour, à la fois, apporter un nouveau confort aux usagers et favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

Un équipement labellisé

Des labellisations seront d'ailleurs recherchées.

Le niveau 1 du label "bâtiment biosourcé" est visé, ce qui implique que l'équipement contienne au moins 18 kg de matériaux biosourcés par mètre carré de surface au sol bâtie.

Et, côté énergie, c'est le niveau E3C1 du label E+C- qui est recherché. Ce label "énergie plus, carbone moins" évalue l'empreinte carbone des bâtiments. La meilleure combinaison, E4C2, est réservée aux bâtiments à énergie positive, -ceux qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment-, et très faibles émetteurs de gaz à effet de serre. Le niveau E3C1 est déjà très vertueux. Il signifie qu'un gros effort est consenti en termes d'efficacité énergétique et que l'on recourt aux énergies renouvelables. Les émissions de carbone sont pour leur part calculées, à la fois, sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et sur les produits de construction et équipements utilisés.

ATTENTION TRAVAUX !

Mener des travaux dans un lycée en activité n'est pas chose aisée. Ces opérations imposent une grande rigueur et un ordonnancement précis des différentes étapes. Par ailleurs, des moyens conséquents sont prévus pour réduire les désagréments (bruits, poussières) et pour assurer la sécurité des usagers, mais ces nuisances ne peuvent pas être totalement évitées.

Aussi, les efforts consentis par chacun contribueront au bon déroulement du chantier : réduction des nuisances et sécurisation du chantier de la part des entreprises, organisation des circulations au sein du lycée, compréhension et respect des consignes de sécurité de la part de tous, professionnels, élèves, personnels éducatifs et techniques.

Calendrier des travaux

- **Mars - Avril 2023 :**
 - travaux préparatoires
- **Avril - Mai 2023 :**
 - déplacement des modulaires
- **Avril - Juin 2023 :**
 - déconstruction du gymnase
- **Juin 2023 - Janvier 2025 :**
 - construction du bâtiment externat
- **Mars 2025 :**
 - mise en service du bâtiment



Vue depuis l'angle des rues des Boucheries et 19e RI.

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh

Maîtrise d'œuvre : Brulé Architectes Associés (architecte mandataire),
Atelier Ker Anna (paysagiste), Egis Bâtiment Centre Ouest (bureau d'études),
Acoustibel (Acoustique)

Les chiffres du projet

Montant de l'opération : **9 millions d'euros TTC (études et travaux)**

Surface créée : **2 510 m² de surface plancher**

Durée des travaux : **24 mois (de mars 2023 à mars 2025)**

Surface de panneaux photovoltaïques : **156 m²**

Niveau 1 du label bâtiment biosourcé - Niveau E3C1 du label E+C-

Retrouvez plus d'infos
sur l'action de la Région Bretagne
dans les lycées



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region.bretagne](https://www.region.bretagne)
www.bretagne.bzh